

L'ÉVIDENCE DYNAMIQUE DE LA LIBERTÉ ET SON INTENTIONNALITÉ

Des philosophes ne se réunissent pas en congrès pour discuter de manière purement technique sur la pure notion de liberté comme on discuterait, entre logiciens, sur la méthodologie des sciences. Ils n'arriveraient même pas à s'entendre sur la manière de poser la question ; définir la notion, ce serait avoir résolu le problème.

Ils ne se proposent pas davantage d'apporter un témoignage personnel : leur expérience, ou leur conception particulière de la liberté. Le plan où nous nous rencontrerons doit être, d'emblée, universel : celui de *la* liberté. Nous voici réunis pour y accéder moyennant l'aide des autres. Or, si nous admettons tous, en un certain sens, la liberté, nous ne sommes pourtant pas d'accord entre nous, et les thèses qui nous séparent ne souffrent pas de compromis. La vérité totale à laquelle elles prétendent dans la mesure où elles sont philosophiques, empêche de leur trouver aucun dénominateur commun.

L'aide mutuelle que nous nous devons et que nous venons chercher ici partira donc de notre désaccord.

Je me permettrai de commencer par opposer, jusqu'à la caricature, les catégories où nous nous rangeons. J'en discerne quatre :

1. La liberté, *pour les libres penseurs et pour les bien pensants* (que tous deux me pardonnent ce rapprochement) est respect mutuel de nos libertés « privées » ; elle ignore la solidarité des consciences morales.

2. La liberté, *pour les existentialistes*, affirme avec acuité les valeurs subjectives ; elle voudrait ne se nourrir que de soi-même et ne s'engage que pour mieux s'arracher au véritable réel et se refuser à lui.

3. La liberté *marxiste* est volonté efficace de libération sur le plan de l'histoire ; elle s'engage dans la réalité temporelle de la solidarité humaine, mais elle nie ou elle ignore l'ordre intérieur de la conscience.

4. La liberté *chrétienne*, enfin, prétend s'engager sur le plan de l'histoire et de la solidarité humaine, — affirmer les valeurs subjectives, — respecter la liberté d'autrui, — mais elle affirme par-dessus tout que ces valeurs restent inconciliables sans l'aveu d'une Transcendance absolue, sans le consentement au devoir qui assume tous les déterminismes dans la pleine spontanéité de la communion des consciences.

La dernière formule, qui est la nôtre, exprime ce que nous empruntons aux autres conceptions et ce que nous leur refusons.

Le refus donne à l'emprunt sa fécondité. Sans lui, pas d'emprunt loyal à la pensée d'autrui, mais l'hypocrisie secrète de l'éclectisme ou du concordisme. Seul le refus respecte la pensée à laquelle on s'oppose en empruntant. Mais il ne la respecte qu'à condition de la dépasser. Pour nier, en toute franchise vis-à-vis d'autrui et d'abord vis-à-vis de moi-même, la vérité du système marxiste, existentialiste ou libre penseur, je dois intégrer dans une saisie plus simple et plus profonde que la leur, toute la vérité explicite ou latente dans le marxisme, l'existentialisme ou la libre pensée.

Accomplir cet effort d'intégration, c'est franchir l'obstacle qui rend caduque la démonstration rationnelle de la liberté parce qu'elle l'arrête avant son achèvement. Cet obstacle, c'est le *divertissement*, l'excuse qu'on se donne pour s'arrêter et pour se dispenser de *penser actuellement, jusqu'au bout, ce qu'est la liberté*.

Divertissement que la discussion purement technique, soucieuse de confondre l'adversaire ou de l'éblouir.

Divertissement symétrique que la confiance particulière qui se substitue à la controverse et se croit un véritable témoignage.

Surmonter le divertissement, c'est penser *la* liberté, non pour pouvoir, à l'instant suivant, réfuter l'idée d'*autrui* ou émouvoir sa sensibilité, mais pour pouvoir, à cet instant-ci, comprendre *moi-même* sa *réalité*.

Or, l'acte de penser *la* liberté en toute loyauté aboutit — comme tout acte de penser mené à fond — à l'acte de vouloir que la liberté soit ce qu'elle est, à l'acte de la vivre en me faisant libre.

Telle la fleur qui ne s'achève qu'en se fanant pour que le fruit se noue en elle.

Il en va de même, rigoureusement, de la liberté : son évidence est une *évidence dynamique*.

On démontre au tableau noir le carré de l'hypoténuse, et l'affinité du chlore et du sodium dans une éprouvette. La démonstration de la liberté conduit à une certitude plus grande, mais d'un autre ordre : cette démonstration s'élabore au sein même de l'acte de pensée qui, nécessairement, s'achève en liberté.

Le *concept* universel de la liberté ne « se conçoit abstraitement » que dans la « conception concrète » de l'*acte* personnel de liberté. Celui-ci résulte nécessairement de celui-là sans pouvoir jamais se confondre avec lui. Le passage de celui-là à celui-ci s'accomplit par la prise de conscience de mon engagement dans l'être. C'est pourquoi l'exercice délibéré de l'agir, l'*actus humanus* auquel accède l'éveil de la liberté, sera l'accomplissement d'un devoir, commandé par l'Absolu dont l'évidence, distincte ou confuse, engendra la liberté.

Nous sommes partis d'un désaccord entre nous et d'une volonté de respect mutuel, moyennant le refus de tout concordisme.

L'acte de penser *la* liberté auquel mène cette volonté s'achève en un acte de liberté, récapitulation ou, plus exac-

tement, *actuation* de la solidarité de nos pensées que posait le refus même d'où nous sommes partis ¹.

Il faudrait démontrer ici la liaison nécessaire entre le point de départ et le terme d'arrivée. Cette démonstration établirait que, — l'acte de liberté étant l'actuation, en moi, de la libre communion des personnes (ou des consciences), — la liberté est essentiellement *intentionnelle*. L'acte de liberté est « mon » acte de *participer* à « la » liberté, *ensemble* avec l'inviolable liberté d'autrui.

Acte de communion, acte d'amour au sens fort du terme (*amare est velle alicui bonum*), cet acte de participation intentionnelle implique (dans le geste extérieur qui l'exprime) la tension de la *confiance* et de l'*abandon*. Abandon à l'inviolable liberté d'autrui : refus conscient du concordisme, affirmation loyale de notre désaccord. Mais d'abord confiance dans la souveraine Liberté — laquelle est, par identité, l'Amour trans-cendant dont l'universalité me rapproche d'autrui dans l'acte même de lui refuser mon accord par respect pour l'exigence de sa propre liberté.

Il résulte de cette intentionnalité que nul ne peut, *seul*, devenir libre, ni le rester. Impossible aussi de garder, *seul*, une certitude subjective absolue de la liberté dont l'évidence s'imposa pourtant à mon assentiment.

Il en résulte encore que la certitude absolue de la liberté, acquise dans l'acte de pensée qui engendre l'acte de liberté, ne se communique pas comme celle d'un théorème ou d'une observation scientifique.

Je ne puis communiquer à autrui la démonstration rationnelle, universellement valable, que je possède de la liberté, sans un acte, explicite ou implicite, de communion personnelle, acte de mutuel abandon dans une commune confiance en la vérité.

Il en va de même de toute vérité absolue qui, portant sur l'être, engage notre vie. C'est son universalité même qui rend

¹ Actuation : c'est-à-dire acte de rendre actuel.

la « certitude formelle »¹ du métaphysicien incommunicable à autrui, tant que ne s'est pas librement établie entre nous la communion des consciences à laquelle nous appelle, sous peine de sombrer dans le divertissement, le thème même de ce congrès.

André HAYEN (Louvain).

¹ Je veux dire sa certitude subjective, fondée sur une certitude objective.